Le Fonds mondial
De lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
CCM-COTE D'IVOIRE

LE PRESIDENT

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF

Date : 12 octobre 2017
Lieu : Petite salle de réunion du CCM Côte d'Ivoire
Heure de début : 11 h 40 mn Heure de Fin : 13 h 40 mn

OBJET
Compte rendu de la réunion du Bureau Exécutif

Présents	Copie pour information
- Dr. OUATTARA DJENEBA - M. ADOU KOUABENAN - M. COULIBALY YAYA - M. KAH MLEI - Dr. OUATTARA SANGA M. - Mme YAPI DOROTHEE - Mme N'GUESSAN PULCHERIE	▪ Membres du Bureau Exécutif ▪ Equipe Pays Fonds Mondial ▪ Membres du CCM Côte d'Ivoire

Ordre du jour

1. Validation des comptes rendus des réunions du Bureau Exécutif du :
 - 15 juin 2017
 - 06 juillet 2017
 - 25 août 2017
2. Informations
3. Suivi des recommandations
4. Activités du Secrétariat Permanent
5. Activités des comités
 - VIH
 - Tuberculose
 - Paludisme
6. Divers

1. Lecture et validation des comptes rendus

Les corrections apportées aux différents comptes rendus sont en annexes.
Sous réserve de la prise en compte de ces observations, lesdits comptes rendus du 15 juin, 06 juillet et 25 août 2017 ont été validés à l'unanimité.

2. Informations

Cf. les informations en annexe1

INFORMATIONS BE
du 12 octobre 2017.

A la suite de la lecture du fichier récapitulatif des informations, le Bureau a désigné M. YAYA COULIBALY, 4ième Vice-Président du CCM-CI, pour sa participation au conseil régional consultatif d'ITPC les 26 au 27 octobre à l'hôtel Vaisseau à Angré non loin des bureaux d'Alliance Côte d' Ivoire. A cette rencontre, il aura à prononcer une allocution.
Le Bureau a également désigné M. KAH MLEI Théodore, 2ième Vice-Président du CCM-CI pour représenter l'Instance à la cérémonie de lancement de la 3ème campagne nationale de distribution gratuite de MILDA à N'ZIANOUAN le 18 octobre 2017.
Le Bureau a rappelé que compte tenu de la fin du contrat de Dr. OUATTARA ISSIFOU depuis le 30 septembre 2017, Dr. OUATTARA SANGA M., Chargé de programme VIH, assure l'intérim dudit poste du 09 octobre au 31 décembre 2017. Une note de service a été rédigée et partagée pour information.
Le bureau exécutif a fait remarquer qu'il n'a pas reçu le rapport final de l'audit du CCM-Côte d'Ivoire.

Recommandations

- Préparer les documents de voyage des présidents KAH et COULIBALY pour leurs participations aux différentes activités
- Préparer des discours pour chacune des rencontres
- Partager la note de service relative à l'intérim de Dr. OUATTARA SANGA M.
- Partager avec le Bureau Exécutif le rapport de l'audit

3. Suivi des recommandations

Le fichier synthétique de suivi des recommandations a été présenté aux membres du Bureau Exécutif par Dr. SANGA. Cette présentation a mis un accent sur le nombre de recommandation non exécutés, en cours, et exécutés.
Sur un total de 103 recommandations, 63 ont été réalisée soit un taux de 61,16% ; 08 recommandations n'ont encore réalisés, soit un taux de 7,77%, 29 recommandations en cours de réalisation soit 28,15%.
Après cette présentation, le Bureau a fait plusieurs recommandations

Recommandations

- Le tableau de synthèse de suivi de recommandation doit intégrer les différents taux de réalisations.
- Intégrer les recommandations des visites de site dans celles des comités.

- Pour les recommandations nécessitant une action des PR, adresser un courrier formel signé du BE
- Classer les recommandations par thématiques (EPA, BE, AG, Comité paludisme, etc…) et en faire une analyse des difficultés dans leur mise en œuvre et les éventuelles actions attendues du BE
- Continuer de faire une mise à jour régulière de l'outil des recommandations et en faire un suivi très rigoureux.
- Intégrer un point à l'ordre du jour des réunions de comités pour le suivi des recommandations par thématiques

4. Activités du Secrétariat Permanent

Ce point a été ajourné vue que le temps imparti pour la réunion était arrivé à son terme.

5. Activités des comités

Ce point a été ajourné vue que le temps imparti pour la réunion était arrivé à son terme.

Divers

Le Secrétariat permanent a proposé l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 octobre 2017.

Sur proposition du Secrétariat Permanent, l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 octobre a été validé par le BE.
Ainsi, l'AGO du 26 sera une revue de programme avec la participation des cinq PRs et se déroulera de 11 heures à 16 heures.

L'ordre du jour validé est :

1- Adoption du Procès-Verbal de l'AGO du 27 juillet 2017
2- Information
3- Revue des programmes
 a. Paludisme :
 i. Point de la mise en œuvre à 2 mois de la fin de la subvention
 ii. Point financier de la subvention – taux d'absorption – prévision de décaissement à la fin 2017
 iii. Point d'avancement de la demande de financement pour la période 2018-2020
 b. Demande de Financement RSS
 i. Point de la demande de financement RSS
 c. Tuberculose :
 i. Point de la mise en œuvre à 2 mois de la fin de la subvention
 ii. Point financier de la subvention – taux d'absorption – prévision de décaissement à la fin 2017
 iii. Point d'avancement de la demande de financement pour la période 2018-2020
 d. VIH :
 i. Point de la mise en œuvre à 2 mois de la fin de la subvention

ii. Point financier de la subvention – taux d'absorption – prévision de décaissement à la fin 2107
iii. Point d'avancement de la demande de financement pour la période 2018-2020

Aucun autre point n'a été enregistré au titre des divers.

Recommandations

- Proposer un canevas de présentation des PRs pour validation au BE au cours de la semaine à venir.
- Transmettre le canevas validé par le BE aux PRs

Rédigé le : 12 octobre 2017 Nom: Mme N'GUESSAN Pulchérie

Validé le : 23 Novembre 2017

Dr. OUATTARA DJENEBA **Signature :**

Annexes : Corrections apportées au Compte Rendu de la réunion du15 juin 2017

Page 1 et page 2 : Préciser les participants à la rencontre
Page 2/ Ligne 50 : Supprimer « le Bureau recommande que »
Page 2/ Ligne 72 : changer le terme « Réplication » par application des bonnes pratiques
Page 2/ Ligne 68 : préciser que le programme ramène au programme PNLP ; revenir à la ligne à chaque fois qu'on émet une nouvelle idée.
Page 3 / Ligne 84 : Faire le point de la fonctionnalité des incinérateurs
Page 3 / Ligne 89 : supprimer Entre autre
Page 3 / Ligne 104 à 108 : être plus précis sur ce qui a été appréciée
Page 3 / Ligne 113 : apporter plus de précision dans cette phrase
Page 3 / Ligne 117 : reformuler la phrase

Annexes : Corrections apportées au Compte Rendu de la réunion du 6 juillet 2017

Page 1 / Ligne 24 : Supprimer le mot de bienvenue
Page 1 / Ligne 30 : supprimer Mme la présidente
Page 2 / Ligne 42 : écrire « Une ONG du COLTMR »
Page 3 / Ligne 64 : Préciser le problème qui a été constaté dans le suivi des recommandations
Page 3 / Ligne 76 : Préciser le budget Etat, Fonds Mondial et Appui de MSH
Page 3 / Ligne 77 à 85 : faire des tirets pour chacun des budgets et donner toutes les informations concernant ce budget.
Page 3 / Ligne 80 : écrire Le montant et non les montants

Page 3 / Ligne 88 à 91 : reformuler la recommandation
Page 4 : Ligne 110 à 119 : reformuler le paragraphe

Annexes : Corrections apportées au Compte Rendu de la réunion du 25 août 2017

Page 1 : préciser la liste des participants à la rencontre
Page 1 / Ligne 24 : Supprimer le mot de bienvenue
Page 2/ Ligne 39 : utiliser « en mettant en exergue » en lieu et place de ressortant
Page 2/ Ligne 42 à 43 : reformuler toute la pharse
Page 2 : Ligne 48 à 51 : Revoir la numérotation des titres et des sous-titres
Page 2 /Ligne 58 : ne pas abréger SP et TDR, les écrire entièrement
Page 3 / Ligne 66 : écrire « s'accorder sur la répartition » au lieu de « la question de la répartition »
Page 4 / Ligne 63 : reformuler la phrase
Page 4 / Ligne 85 : inciter la société civile à plus d'implication
Page 4 / Ligne 106 : vérifier la disponibilité du centre de prise en charge de l'EBOLA
Page 4 / Ligne 119 : supprimer « au titre des divers «
Page 4 / Ligne 120 : supprimer « de prime abord »
Page 5 / Ligne 130 à 132 : Adresser le courrier à la Coalition des Entreprises de Côte d'Ivoire (CECI) et non à la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)

OWO